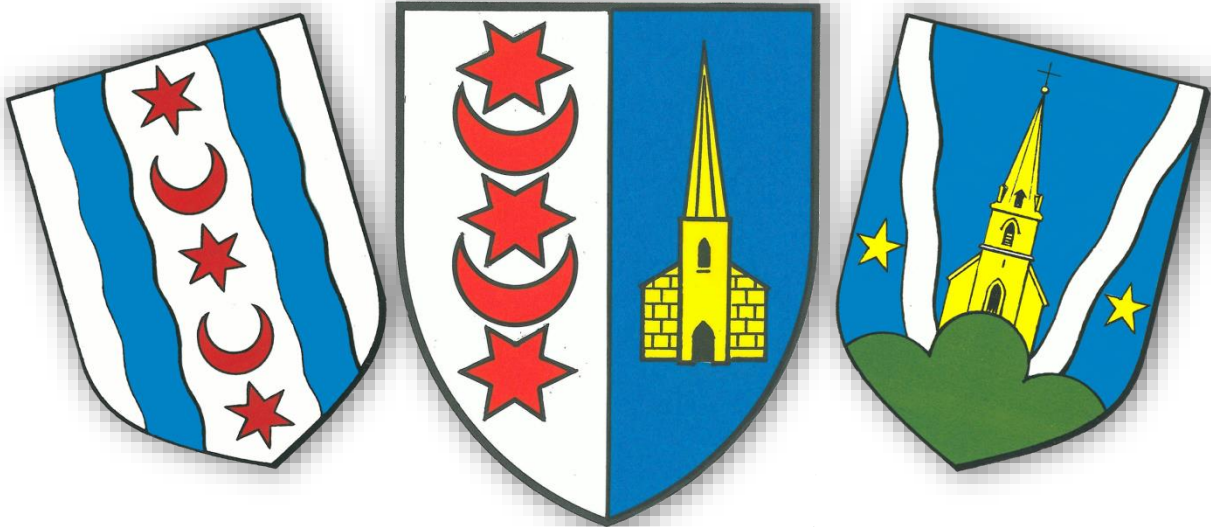


LES ARMOIRIES MONTREUSIENNES



Armoiries du Châtelard, de Montreux et des Planches

D'après Armorial vaudois de D.L. Galbreath, 1936 et 1977

Après la votation populaire sur la fusion, les autorités cherchent des armoiries pour la nouvelle commune. Au terme d'un concours, les armoiries actuelles ont été proposées.

L'écusson a été partagé en deux moitiés qui reprennent chacune des éléments des deux communes fusionnées.

La partie gauche reprend en partie les armoiries du Châtelard. Les étoiles et les croissants proviennent

des blasons des familles d'Oron et de La Sarraz, qui se sont succédé en tant que seigneurs du Châtelard. On suppose que le nombre de « meubles » (5) renvoie aux circonscriptions politiques de la commune du Châtelard.

La partie droite représente le temple paroissial qui se trouvait sur les armoiries des Planches et qui est, depuis 8 siècles, le véritable lien qui unit le cercle.